

## A propos de

# La nomination d'un ancien nazi à la tête de l'Association Médicale Mondiale.

Le *Quotidien de Paris* daté du 20 janvier nous apprend que l'Association médicale mondiale (AMM), qui regroupe 57 associations nationales et est reconnue auprès des instances internationales telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), vient d'élire un nouveau président peu ordinaire : le Dr Hans Joachim Sewering, un ancien nazi qui aurait participé à l'élimination des handicapés mentaux dans les années 40.

Des médecins allemands ont lancé une campagne contre cette nomination. Ils ont leurs raisons. Il nous est quant à nous impossible, faute de pièces, de rentrer dans la polémique. Le Dr Sewering peut avoir abandonné les thèses eugénistes de sa jeunesse.

Il est par contre intéressant de se pencher sur l'Association médicale mondiale. Dans le *Recueil international de Législation sanitaire* n°40, publié par l'OMS en 1989, on peut lire une «déclaration de l'Association médicale mondiale sur le rôle des médecins dans les problèmes d'environnement et de démographie» très riche d'enseignements sur l'idéologie de cette association. Voici ce qu'on y lit :

«L'exercice efficace de la médecine exige que les médecins et leurs associations professionnelles abordent les problèmes d'environnement et de démographie susceptibles d'influencer l'état de santé des individus et des populations. Généralement parlant, ces problèmes se rapportent à la qualité et à la disponibilité des ressources nécessaires au maintien de la santé et, en définitive, de la vie elle-même. Concrètement, les problèmes d'environnement portent sur quatre dimensions qui, à long terme, agissent sur la santé :  
A : La nécessité de mettre fin à la dégradation de l'environnement afin que les ressources indispensables à la vie et à la

santé, l'eau et l'air purs, par exemple, soient disponibles pour tous. (...)

B : La nécessité de contrôler l'utilisation des ressources non-renouvelables, la terre végétale et le pétrole par exemple, pour le bienfait des générations futures.

C : La nécessité d'utiliser des méthodes de planification familiale universellement acceptables afin que la société maintienne ses moyens de subsistance et que les ressources médicales restent disponibles.

D : La nécessité de mobiliser des ressources au-delà des frontières nationales afin de concevoir des solutions générales de référence internationale à ces problèmes d'ordre général.

(...) Dans la perspective médicale, une croissance exponentielle de la population comme d'ailleurs la destruction irresponsable de l'environnement sont inacceptables. (...)

Les associations médicales doivent faire prévaloir les mesures de planification familiale qui, sur le plan médical et éthique sont saines. Ces mesures (...) visent à enrichir la qualité de la vie pour tous les membres de la famille ainsi qu'à perpétuer toutes les formes de vie sur la planète.

L'AMM doit faire office de tribune internationale sur l'incidence médicale des problèmes d'environnement et de démographie.(...)

A la lecture de ces lignes, il apparaît que l'AMM semble être de la même veine que les organisations non-gouvernementales internationales malthusiennes qui poussent au contrôle des naissances aux quatre coins du globe : Population Council, IPPF (Fédération Internationale du Planning Familial), et autres Clubs de Rome. Pour promouvoir leurs programmes, ces organisations ont noyauté, dans les années 60, les milieux féministes. Ces milieux étant

aujourd'hui en perte de vitesse, on observe très nettement, depuis une dizaine d'années, une nouvelle stratégie visant à investir, cette fois, les milieux écologistes, qui ont le vent en poupe. La déclaration ci-dessus en est un exemple frappant.

Malheureusement, la nocivité de l'idéologie sous-jacente au contrôle des naissances n'est plus à démontrer. Elle réalise, chaque année, une hécatombe quantitativement identique à celle réalisée par les nazis en 10 années de III<sup>e</sup> Reich.

Souhaitons donc au nouveau président de l'AMM, pour son honneur et pour le bien commun, de diriger son association dans une voie radicalement nouvelle, à 180° de la pente glissante dans laquelle ses prédécesseurs l'avaient engagée.

F.PASCAL

## TransVIE-mag®

7, rue du G<sup>al</sup> Roland,  
25000 BESANCON, FRANCE  
Directeur de publication:  
François PASCAL  
Imprimeur: BURS REPRO,  
rue Lecourbe, BESANCON

## Sommaire

Editorial :	p.1
Actualités :	p.2
Agenda :	p.4
Bibliographie :	p.4
Vu pour vous :	p.4

## ACTUALITE

### Avortement

France : la **Délégation parlementaire pour les problèmes démographiques**, constituée en application de l'article 13 de la loi Pelletier du 31/12/1979 (reconduction dite «définitive» de la loi sur l'avortement) ne s'est pas réunie en 1992, n'a procédé à aucune audition, et n'a produit aucun rapport.

(B.A.N. Statistiques 1992, 02/93)

**Etats-Unis** : les autorités de l'Etat de New York, l'un des plus permissifs en matière d'avortement, ont accordé une licence médicale à l'avorteur **Ronald Tauber**, qui avait été radié du droit d'exercice de la médecine en Californie suite au viol d'une enfant de 6 ans et en Floride suite au décès d'une femme au cours d'un de ses avortements.

(Life Advocate, 01/93)

**Etats-Unis** : Mr. Haley Barbour, le secrétaire nouvellement élu du **Parti républicain**, a promis d'adopter une nouvelle approche «consensuelle» de la question de l'avortement. Une telle approche, si elle se traduisait dans la politique du parti, signifierait une mise en veilleuse de la position pro-vie officielle actuelle. Cependant, il s'est déclaré favorable à une éducation au respect de la vie.

(IRLF WR, 19/02/93)

**Etats-Unis** : un porte-parole de la Fédération américaine du planning familial a annoncé le 01/02/93 que le ministère de la défense avait contacté cette organisation pour bénéficier de ses conseils dans la mise en oeuvre de la nouvelle politique annoncée par le président Clinton en janvier et autorisant les services médicaux des **bases militaires américaines basées outre-mer** à pratiquer l'avortement. Le ministère de la défense n'a pas confirmé cette déclaration mais a précisé que les forces armées recevraient prochainement des instructions relatives à l'avortement.

(IRLF WR, 19/02/93)

**Suisse** : par référendum, le peuple suisse a rejoint la **Banque mondiale et le Fonds monétaire international**. Avant le vote, les deux organisations et leurs affiliées s'étaient engagées devant les électeurs à ne pas coopérer à des programmes de contrôle des naissances qui incluent l'avortement.

(IRLF WR, 19/02/93)

**Etats-Unis** : 29/07/92, le Bureau médical de Caroline du Sud a suspendu la licence médicale du **Dr. Ismail Elguindi**, un avorteur. Parmi les actes qui lui sont reprochés figure la réalisation, le 16/10/90, d'un avortement, par dilatation et curetage, sur une femme de 29 ans, sans avoir pris la peine de vérifier qu'elle était enceinte. La licence du Dr. Elguindi avait déjà été révoquée pour une durée de trois mois en septembre 1991. Son avortoir a été l'objet d'une opération sauvetage le 10/10/92.

(Life Advocate, 12/92)

**Etats-Unis** : le 10/03/93, un **avorteur** a été **abattu par balles** alors qu'il descendait de sa voiture pour rejoindre l'avortoir qui louait ses services. Son meurtrier, un homme de 31 ans, a agi subitement du milieu d'une foule pacifique de manifestants pro-vie, et a été aussitôt arrêté. L'évènement a été largement rapporté par les médias qui ont tenté d'assimiler l'ensemble des militants pro-vie à cet homme violent. Les organisations pro-vie ont

pourtant réaffirmé leur opposition à l'usage de toute violence. La Conférence Catholique Américaine a rappelé que «la violence qui consiste à tuer au nom du respect de la vie est une moquerie qui dessert la cause du respect de la vie. De même que nous abhorrons la violence de l'avortement, nous abhorrons l'usage de la violence comme un usage dangereux et déplorable pour arrêter l'avortement.»

Cet acte d'un homme isolé ne devrait pas modifier sensiblement la situation et les méthodes d'action des protagonistes américains, pro-avortement et pro-vie.

(Herald Trib. Int., 11, 12, 13, 15, 16 et 19/03/93; Présent, 13/03/93; L'Humanité, 12/03/93)

**France** : dans le budget de la nation, le gouvernement a alloué 140 millions de francs au **remboursement de l'avortement** pour l'année 1993.

(Décret n° 92 1395 du 30/12/93, in communiqué AOCPA 15/02/93)

**Espagne** : le 09/02/93, un tribunal a condamné à **6 mois de prison** une femme ayant commis en 1985 un **avortement illégal**. Le tribunal n'a pas donné d'explication sur les raisons du délai de jugement exceptionnel. Il est possible que ce cas soit utilisé pour discréditer les quelques restrictions à l'avortement qui subsistent dans la nouvelle loi espagnole.

(IRLF WR, 19/02/93)

**Irlande** : le début du **procès de l'homme accusé d'avoir violé** plusieurs fois, de 1990 à 1992, la jeune fille de 14 ans dont l'histoire avait été utilisée, l'an passé, pour secouer l'opinion irlandaise sur la question de l'avortement, a été fixé au 05/07/93.

(IRLF WR, 05/03/93)

### Organisations internationales

**Nations-Unies** : selon *iota unum* du 12/12/92, la **Conférence internationale sur la nutrition** organisée le 05/12/92 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) se serait déroulée sous la présidence de Mme Simone Veil, auteur de la loi française sur l'avortement.

**Suisse** : le 11/03/93, le mouvement suisse pour le planning familial s'est rassemblé en une **Association suisse de planning familial et d'éducation sexuelle (ASPSES)**, qui s'est aussitôt affiliée à la **Fédération Internationale du Planning Familial (IPPF)**, basée à Londres. [L'IPPF est, en importance, la seconde organisation non-gouvernementale internationale (après la Croix-Rouge) et le principal promoteur de l'avortement dans le monde entier]

(Le Nouveau Quot., 13/03/93)

**Italie** : le seul gynécologue de l'hôpital de Trapani, en Sicile, qui réalisait des avortements, a annoncé qu'il cessait d'en pratiquer. Le Dr. **Salvatore Pollini** a déclaré qu'il avait «besoin de prendre du temps pour réfléchir». L'an passé, 302 avortements avaient eu lieu dans cet hôpital.

(IRLF WR, 05/03/93)

### RU 486

**Allemagne** : le 11/02/93, le **ministre de la justice** a manifesté son insistance pour que la firme chimique Hoechst, qui contrôle Roussel-Uclaf, le fabricant du RU 486, dépose une demande d'autorisation de mise sur le marché pour ce produit.

(IRLF WR, 19/02/93)

**Etats-Unis** : M. Edouard Sakiz, président de Roussel-Uclaf, fabricant de la pilule abortive RU 486, a annoncé à la mi-mars dans le Wall Street Journal que ce produit serait **testé en Amérique dès le mois de mai**, en vue de sa commercialisation dans ce pays.

(L'Humanité, 18/03/93; Le Figaro, 18/03/93; Le Quot. du Médecin, 01/03/93; Présent, 23/02/93)

## Contrôle des naissances

**ONU** : au cours de l'année 1992, le bureau exécutif de l'**UNICEF** (Fonds des Nations-Unies pour l'enfance) a réitéré sa volonté de coopérer avec le FNUAP (Fonds des Nations-Unies pour la population) pour **développer des programmes de planning familial**. Cette décision a été prise sous la bannière du programme onusien plus global intitulé «Maternité sans risque», et dont un des volets consiste à promouvoir la légalisation de l'avortement en vue, soi-disant, d'abaisser la mortalité maternelle dans les pays sous-développés.

(PRI Review, 01/93)

**Indonésie** : une **méthode de stérilisation inventée par les nazis**, l'insertion de comprimés de quinacrine dans l'utérus, a été de nouveau utilisée à titre d'essai sur une centaine de femmes. Le taux d'échec serait de 3,1% et le taux de continuation après un an de 96%. Ce dernier chiffre n'a toutefois aucune signification, étant donné que l'Indonésie applique actuellement un programme coercitif et musclé de contrôle des naissances.

(Advances in Contraception, 8:141-151, 06/92, in PRI Review, 01/93)

## Opérations sauvetage

**Etats-Unis** : **Mgr George Lynch**, ancien évêque de Raleigh, en Caroline du Nord, a pris part à une opération sauvetage à Dobbs Ferry, New York, le 26/09/92. Il a été arrêté avec 20 autres personnes. L'avortoir visé avait connu 18 opérations sauvetage entre juin 1988 et juin 1990, date à laquelle un arrêt judiciaire avait interdit les sauvetages dans cet avortoir. Le 26/09/92, c'était la première fois que les sauveteurs osaient passer outre l'interdiction, et pourraient être condamnés à une peine d'un an de prison.

(Life Advocate, 12/92)

**Etats-Unis** : la méthode des opérations sauvetage a récemment fait son **apparition à Puerto Rico**, avec un premier sauvetage le 26/09/1992, suivi depuis par plusieurs autres. Ces sauvetages ont la particularité d'être réalisés par une équipe d'une quarantaine de jeunes lycéens.

(Life Advocate, 12/92; The San Juan Star, in Life Advocate 11/92)

**Etats-Unis** : l'élection de Bill Clinton à la présidence des Etats-Unis ne semble pas avoir découragé les militants pro-vie. **La pratique des sauvetages a continué de s'accroître** dans tout le pays. Le 07/11/92, 108 militants ont été arrêtés au cours d'une opération de ce type à l'un des avortoirs de Chicago. 200 jeunes étudiants participaient à ce sauvetage. 84 autres étaient arrêtés quelques jours plus tard à Philadelphie. Le 01/12/92, 11 personnes ont été arrêtées à Milwaukee pour avoir bloqué l'entrée d'un avortoir, malgré un récent arrêt judiciaire interdisant dans cette ville aux militants pro-vie de s'approcher à moins de 8 m. d'un avortoir. Le 17/11/92, 30 militants pro-vie ont bloqué l'entrée d'un avortoir de Davis, en Californie. Le conseil municipal de cette ville s'était pourtant singularisé en étant le premier à déclarer la ville officiellement «ville pro-choix» [pro-avortement]. Le 05/12/92, 21 pasteurs d'églises diverses ont été arrêtés

à Greenville au cours d'un sauvetage réalisé exclusivement par des pasteurs.

(Life Advocate, 01/93)

**Etats-Unis** : trois adultes ont été condamnés à **30 jours de prison et £350 d'amendes** chacun pour avoir participé à une opération sauvetage à Norfolk en avril 92 avec trois mineurs. Le juge a estimé que «Personne n'a le droit d'encourager un mineur à enfreindre la loi». La participation de mineurs à des opérations sauvetage est chose commune aux Etats-Unis.

(Life Advocate, 12/92)

## Actions pour la vie

**France** : le 06/03/93, l'association **SOS Tout-Petits** organisait sa **première manifestation anti-avortement depuis l'entrée en vigueur de la loi anti-sauvetage**. L'association a choisi une nouvelle forme d'action, renonçant à pénétrer dans l'avortoir visé (celui de la clinique Bellefond, à Paris): la manifestation a été régulièrement déclarée à la police. L'association espère que la nouvelle formule, dénuée de tout risque pour les participants, ralliera un grand nombre de militants pro-vie. Les manifestations se poursuivront au rythme habituel (plus d'une par mois).

Contact :

SOS Tout Petits ☎ (1) 47 83 97 42 ou (1) 40 77 97 23

**Etats-Unis** : une association basée dans le Minnesota, Human Life Alliance of Minnesota, a financé en deux ans l'insertion de près de deux millions d'**encarts publicitaires pro-vie dans 57 journaux** diffusés dans tous les Etats-Unis. L'encart consiste en une photographie grandeur nature d'un enfant-à-naître, d'informations sur le développement foetal, sur les dommages psychiques de l'avortement, sur les alternatives à ce geste, sur les techniques utilisées par les avorteurs, etc. ainsi qu'une liste complète d'organisations et de services d'aide pro-vie, liste variant suivant l'aire de diffusion du support utilisé.

(Life Advocate, 01/93)

# AGENDA

L'association **Mère de Miséricorde** organise deux week-end de formation pour des couples qui désireraient devenir familles d'accueil pour une femme enceinte qui veut garder son enfant :

les 26-27-28/03/93 à Nîmes

les 14-15-16/05/93 à Vichy.

Renseignements :

Mère de Miséricorde, 1 rue Notre-Dame, 81170 Cordes

Tél. 63 53 74 17

## Paris, 24/04/93

### 3<sup>ème</sup> Journée mondiale pour la vie

Organisé en France à l'initiative du Comité pour Sauver l'Enfant à Naître. pour la première fois en France, une Chaîne pour la vie sera organisée dans la capitale. Elle consiste à s'aligner en silence et pacifiquement le long d'une artère principale de la ville, en portant chacun, durant une heure, une pancarte (la même pour tous) manifestant que «l'avortement tue des enfants». Cette pancarte sera remise à chaque participant avant la manifestation. Rendez-vous à 14h30 place de l'Opéra.

En liaison avec cet événement aura lieu le 25 avril, à 16h30, au Théâtre du Gymnase, 38 boulevard Bonne Nouvelle, à Paris, un

**spectacle poétique et musical** «Chant d'espoir pour la vie», avec notamment Catherine Salviat, de la Comédie française, et Isabelle NGOMBO, Chanteuse. Invité spécial : Princess Érika. Location FNAC à 120 F, 80 F et 50 F. Contact : CSEN, Tél. (1) 43 44 99 22

## BIBLIOGRAPHIE

L'association **Mère de Miséricorde** produit désormais un supplément à sa revue de qualité *Vivre et faire vivre*. Ce supplément, **Chairê**, de facture plus modeste, aura une parution plus fréquente et servira de bulletin de liaison entre les membres et sympathisants de l'association. La première édition est parue en décembre 92.

Une nouvelle édition, la 5<sup>e</sup>, mise à jour en janvier 1993, du **dossier «Roussel-Uclaf-RU 486»** est disponible au prix de 30 F + 10 F de port auprès de : AOCPA, BP 53, F-92502 RUEIL MALMAISON Cedex

L'ouvrage «Earth in the Balance» du nouveau vice-président américain Al Gore est paru en France en février sous le titre «**Sauver la planète Terre**». Editions Albin Michel, 120 F. ISBN 2-226-06226-2. Rappel : TransVIE-mag tient à votre disposition une très bonne analyse de ce livre, dans laquelle le pseudo-scientifisme de Gore est mis en lumière.

### lu pour vous

#### **Statistiques de l'Avortement en France. Annuaire 1987.**

INED, 1992. 89 p. 75 FF. ISBN 2-7332-8087-0.

Avec un retard de cinq ans, l'INED a enfin publié, courant 1992, l'annuaire statistique 1987 de l'avortement en France, dont la présentation diffère peu de celui de 1986, la principale modification de forme ayant eu lieu entre l'annuaire 1985 et l'annuaire 1986, année à partir de laquelle les tableaux portant sur la commune de résidence de la femme ou sur la commune de l'établissement où l'avortement a été pratiqué n'ont plus été produits. Nouveauté dans l'annuaire 1987, quelques tableaux synthétiques ont été regroupés en début d'ouvrage dans une section spéciale, ainsi qu'une carte nationale du taux d'avortements pour 100 naissances vivantes suivant le département de résidence de la femme. Un tableau regroupe le nombre d'avortements selon la nationalité de la femme.

Ce document reste un outil important pour les associations de défense de la vie, malgré ses imperfections, et en particulier son incomplétude, l'existence d'avortements non-déclarés (donc illégaux) étant reconnue dans l'introduction : «Les fortes variations de la fréquence de recours à l'avortement entre les départements de résidence et, dans un même département au fil des années, nous ont conduits à mettre en doute la complétude de l'enregistrement. (...) l'analyse des données montre que cet enregistrement a eu tendance à s'améliorer dans une première période et que l'hétérogénéité géographique est allée en diminuant, mais depuis quelques années cette amélioration ne semble pas s'être poursuivie.»

#### **Pour la défense de la vie.**

Christine Boutin, 1992.

Ed. Téqui, 02/93. 126 p. 63 FF. ISBN 2-7403-0111-1.

Christine Boutin, député des Yvelines, a réuni sous une même couverture les textes intégraux de son discours à l'Assemblée nationale le 25/11/92 (sur l'irrecevabilité des trois projets de loi gouvernementaux sur la bioéthique adoptés ce soir là par les députés français : projets de loi n°2599, 2600 et 2601), de chacun des trois projets de loi, et l'analyse des trois scrutins, permettant de connaître le vote de chaque députés sur ces trois projets.

On appréciera la clarté du discours de Christine Boutin qui va droit à l'essentiel des problèmes générés par l'idéologie scientifique inhérente à ces trois projets de loi actuellement en attente de passage au Sénat. La lecture est aisée et mérite d'être entreprise par tous, car l'enjeu nous concerne tous.

